Udaf Haute-Loire
Unis pour les familles



Information et Soutien aux Tuteurs

- *Un membre de ma famille devient dépendant, quelle aide puis-je lui apporter?*
- *Mon enfant handicapé va être majeur, comment puis-je l'accompagner tout en le protégeant?*
- *Je souhaite anticiper ma protection, comment faire ?*
- *J'ai été désigné(e) par le juge des tutelles pour protéger un proche, quelles sont mes obligations?*

Tutelle, curatelle : Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous accompagner via des **entretiens personnalisés et confidentiels** en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle,curatelle, sauvegarde de justice,habilitation familiale, mandat de protection future). Ce service est **ouvert à tous et gratuit**. Il est financé par l'État.

Unaf Unis pour les familles

Haute-Loire Le département

DGCS

Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

▶ répond à vos questions :

- Une mesure de protection est-elle nécessaire ?
- Quelles sont les procédures à suivre pour mettre en place une mesure de protection ?
- Quel type de mesure serait la plus adaptée ?
- Quelles sont les responsabilités qui incombent à l'exercice de ces mesures ?

▶ vous accompagne lorsque vous avez été mandaté pour exercer une mesure :

La loi vous soumet à des obligations pour lesquelles nous pouvons vous apporter informations et soutien technique :

- Établir un inventaire de patrimoine d'un majeur.
- Réaliser un compte-rendu annuel de gestion.
- Requérir l'autorisation du juge pour les actes importants concernant la personne protégée.

L'Udaf 43 propose d'autres services aux aidants familiaux :

- **Plateforme de répit des aidants de personnes en situation de handicap (PFR 43)**
  Tél. : 06 77 22 59 19

Demande de renseignement ou prise de rendez-vous:

Udaf 43 - Service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
12 Boulevard Philippe Jourde
43009 Le Puy-en-Velay

www.udaf43.fr

Tél. : 04 71 06 60 41
Mail : istf@udaf43.org
Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 17h
(16h le vendredi)

© Hawaii Communication – Udaf de la Haute-Loire – juillet 2023